

**PROVINCE DE QUÉBEC  
CORPORATION MUNICIPALE DE ST-NARCISSE  
MRC DES CHENAUX, COMTÉ DE CHAMPLAIN**

**SÉANCE ORDINAIRE  
4 MAI 2015**

À une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité, tenue au lieu habituel des séances, le lundi 4 mai 2015 à 19h30, sont présents, mesdames les conseillères Nathalie Jacob, Mireille Paquin et Linda MacCulloch et messieurs les conseillers René Pinard, Denis Chartier et Gilles Gauthier tous formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Veillette maire.

Monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, est aussi présent.

Monsieur Guy Veillette, maire, ouvre la séance à 19h30 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes et fait la lecture d'un petit texte de réflexion.

2015-05-01

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur René Pinard,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que lu et rédigé.

**QUE** cet ordre du jour soit annexé à la page 1910 du présent procès-verbal pour faire partie de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

**(DISPENSE)**

2015-05-02

**Dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2015 et du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 29 avril 2015**

Il est proposé par madame Linda MacCulloch,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** le directeur général est dispensé de la lecture des procès-verbaux des assemblées du 7 et 29 avril 2015, ces derniers ayant été transmis par courrier électronique le 30 avril 2015 et déposés dans un dossier électronique partagé aux membres du Conseil.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-03

**Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 7 avril 2015 et de l'assemblée extraordinaire du 29 avril 2015**

Il est proposé par madame Linda MacCulloch,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** les procès-verbaux des assemblées du 7 et 29 avril 2015 soient adoptés tels que rédigés.

Adoptée à l'unanimité.

**CORRESPONDANCE**

- De monsieur Nicolas Legast, chargé de projet en environnement de la firme LVM, nous offrant leur service de caractérisation et de gestion de l'amiante.
- De madame Anne-Marie Grondin, coordonnatrice, nous invitant à la première édition du tournoi de golf de la Communauté entrepreneuriale des Chenaux, le jeudi 21 mai prochain, au Club de golf Métabéroutain.
- De madame Stéphanie Jourdain, directrice des communications du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous informant que la Semaine des municipalités 2015 se déroulera du 31 mai au 6 juin prochain.
- De messieurs François Dupuis et Robert Landry, respectivement président d'honneur et administrateur sollicitateur de la Fondation prévention suicide les Deux Rives, nous sollicitant financièrement à donner pour leur campagne de financement 2015.
- De monsieur Jean-Guy Doucet et madame Geneviève Marchand, respectivement président du conseil d'administration et responsable de la campagne de financement et des communications de Moisson Mauricie/Centre du Québec, nous sollicitant financièrement à être partenaire de leur Brunch musical annuel, le dimanche 17 mai prochain à 10h30 au Centre des congrès de l'Hôtel Delta de Trois-Rivières.
- De monsieur Gérard Bruneau, maire de Saint-Maurice et vice-président de la campagne de financement de la Fondation québécoise du cancer, nous sollicitant financièrement afin de faire bénéficier les gens des services essentiels gratuitement ou à moindre coût.

(DE)

- De madame Joanne Blais, directrice de la table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, nous sollicitant financièrement pour l'organisation des activités entourant la Marche mondiale des femmes en Mauricie, le 17 octobre prochain à Trois-Rivières.
- De madame Vanessa Landry, coordonnatrice de projet du regroupement des organismes de base en santé mentale, nous sollicitant financièrement dans le cadre de leur projet de Conscientisation et réinsertion sociale.
- De monsieur Lucien Gélinas, directeur général du Bulletin des Chenaux/Mékinac, nous sollicitant pour un montant de 475\$ afin d'inclure dans le cahier des activités estivales Mékinac et des Chenaux nos activités pour la saison estivale 2015.
- De Madame Catherine Savard responsable du fond discrétionnaire et attachée politique de madame Hélène David, ministre de la Culture et des Communications, accuse réception de la demande d'aide financière pour la 10<sup>e</sup> édition de Les Mercredis de l'Agora Desjardins.
- De madame Hélène Arseneau, directrice générale de Réseau Biblio CQLM, nous invitant à la 53<sup>e</sup> assemblée annuelle de notre Réseau Biblio CQLM, le vendredi 5 juin prochain à l'Hôtel et restaurant La Porte de la Mauricie.

## **INFORMATION SUR LES DOSSIERS EN COURS**

### **Présentation des états financiers au 31 décembre 2014**

Monsieur Guy Veillette, maire, fait la lecture du rapport du vérificateur et demande à madame Christine Trudel, adjointe administrative de présenter le rapport à l'assemblée. Le rapport financier a été déposé et adopté à la séance extraordinaire du 29 avril dernier et nous indique des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 415 195\$, des charges pour 2 192 182\$, et un excédent des revenus sur les dépenses de 320 433\$ pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014, portant le surplus accumulé à 820 733\$.

### **Dépôts au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), du rapport financier 2014**

Le 30 avril dernier, madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, a transmis au MAMOT le rapport financier 2014.

### **Approbation du règlement d'emprunt numéro 2015-02-504 par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)**

Le 7 avril dernier, le MAMOT nous informe qu'il a approuvé le règlement numéro 2015-02-504 concernant l'emprunt de 820 963\$ pour la réfection de la deuxième partie du rang Saint-Félix.

### **Demande d'exclusion de la zone agricole à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)**

Le 17 avril dernier, les documents concernant la demande d'exclusion de la zone agricole de la rue de l'Église et du rang Saint-Pierre ont été transmis en ligne à la CPTAQ par Stéphane Bourassa, directeur général. Le 24 avril dernier, la Commission nous informe qu'elle a reçu notre demande d'autorisation. Celle-ci porte le numéro 409 739.

**(AVIS)**

### **Avis de vente pour défaut de paiement des impôts fonciers**

Monsieur Pierre-St-Onge, directeur général de la MRC des Chenaux, nous a transmis la liste des immeubles qui seront vendus à défaut du paiement des taxes municipales pour l'ensemble de la MRC des Chenaux.

### **Journées de la famille de 2016 à 2025**

Monsieur Pierre St-Onge, secrétaire-trésorier de la MRC des Chenaux, nous a transmis par voie de résolution la tenue de l'évènement « Journée de la famille des Chenaux » et de l'ordre des municipalités hôtes. Pour l'année 2016 Saint-Narcisse sera la municipalité hôte.

### **Contribution financière pour Les Mercredis de l'Agora Desjardins**

Une aide financière de 800\$ nous est accordée pour Les Mercredis de l'Agora Desjardins. Cette subvention provient du budget discrétionnaire 2015-2016 qui est alloué à monsieur Pierre-Michel Auger, député de Champlain et que le versement du montant est conditionnel à l'approbation de l'Assemblée nationale du Québec.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR LES ÉLUS**

Depuis la séance régulière du 7 avril dernier, les élus municipaux ont eu à participer à certaines activités, réunions ou comités. Chacun des élus dresse le bilan de leur participation au cours du dernier mois.

### **PRISE EN COMMUNICATION DES COMPTES**

Monsieur Guy Veillette, maire, demande à l'assemblée de prendre connaissance de la liste des comptes à payer et des comptes payés, laquelle liste est disponible à l'entrée de la salle du Conseil.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES PRÉSENTÉS**

- Monsieur Clément Adam, demande au conseil pourquoi il y a un montant à payer à Ferme Norlou inc.. Monsieur Guy Veillette, maire, explique que les travaux de mises aux normes de l'eau potable étaient situés sur les terres de Ferme Norlou inc. et que monsieur Cossette tenait à faire les réparations lui-même.

2015-05-04

### **Adoption des comptes**

Il est proposé par madame Nathalie Jacob,  
Appuyé par monsieur René Pinard  
Et résolu :

**QUE** les comptes soient adoptés tels que présentés sur les listes annexées à la fin du ou des procès-verbaux du mois de mai 2015 et le paiement en est autorisé.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-05

### **Adoption du règlement numéro 2015-02-506 modifiant le plan d'urbanisme visant la modification des limites d'affectation industrielles et commerciales**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier les limites d'affectation d'usages industriels et d'usages commerciaux;

(ATTENDU)

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut par règlement, modifier son plan d'urbanisme ;

**ATTENDU** que le conseil municipal a adopté, lors de l'assemblée publique du 2 mars 2015, le projet de règlement numéro 2015-02-506 modifiant le plan d'urbanisme;

**ATTENDU** que la municipalité a tenu, le 4 mai 2015, une assemblée de consultation sur ce projet de règlement;

**ATTENDU** qu'un avis de motion en vue de l'adoption du présent règlement a été donné à la séance du conseil municipal tenue le 2 février 2015;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil municipal et que ceux-ci déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Denis Chartier,  
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier  
Et résolu :

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 2015-02-506 modifiant le plan d'urbanisme ;

**QUE** le présent projet de règlement soit annexé au livre des règlements pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-06 **Adoption du second projet de règlement numéro 2015-02-507 modifiant le règlement de zonage visant à modifier les zones 101-C, 102-C et 103-I**

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

**ATTENDU** que la municipalité a tenu, le 4 mai 2015, une assemblée de consultation sur ce projet de règlement;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur René Pinard,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 2015-02-507 modifiant le règlement de zonage.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-07 **Adoption du second projet de règlement numéro 2015-03-508 modifiant le règlement de zonage visant à modifier la zone 207-A**

**ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier la zone 207-A;

**ATTENDU** qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal peut modifier son règlement de zonage;

**ATTENDU** que la municipalité a tenu, le 4 mai 2015, une assemblée de consultation sur ce projet de règlement; **(À CES CAUSES)**

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Nathalie Jacob,  
Appuyé par madame Linda MacCulloch  
Et résolu :

**QUE** le conseil municipal adopte le projet de règlement numéro 2015-03-508 modifiant le règlement de zonage.

**QUE** le présent projet de règlement soit annexé au livre des règlements pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-08

**Entente intermunicipale relative au déploiement automatique des ressources en sécurité incendie et à l'entraide mutuelle en cas d'incendie**

**ATTENDU** que l'article 34 du plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en incendie de la municipalité régionale de comté des Chenaux requiert de revoir les procédures de mobilisation des ressources humaines et matérielles en tenant compte notamment de la catégorie de risques et des particularités du territoire;

**ATTENDU** que l'article 8 de ce plan prévoit la rédaction ou la révision des ententes intermunicipales existantes afin d'assurer un déploiement des ressources conformes aux objectifs;

**ATTENDU** que plusieurs démarches ont été réalisées auprès des directeurs des services de sécurité incendie pour l'élaboration du contenu d'une entente et la recommandation du comité de sécurité incendie de la MRC;

**ATTENDU** que ce conseil a pris connaissance d'un projet d'entente pour la mise en œuvre du déploiement automatique des ressources et a donné antérieurement son accord de principe;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Denis Chartier,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Narcisse approuve le contenu de l'entente intitulée « Entente relative au déploiement automatique des ressources en sécurité incendie et à l'entraide mutuelle en matière d'incendie » soumise par la MRC des Chenaux pour faire partie intégrante de la présente comme s'il était ici au long reproduit;

**QUE** le maire et le directeur général soient et sont par la présente autorisée à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-09

**Zonage agricole, demande de la firme « Les Grains de la Mauricie inc. »**

**ATTENDU** le dépôt d'une demande d'autorisation s'adressant à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin que la firme « Les Grains de la Mauricie inc. » puisse obtenir la reconduction, pour une nouvelle période de 5 ans ou plus, de l'autorisation émise par la CPTAQ le 24 novembre 2005 pour utiliser une superficie d'environ 7 000 mètres carrés d'une partie du lot 522 du 3<sup>e</sup> Rang des Chutes à des fins autres que l'agriculture, notamment et spécifiquement pour l'entreposage et le débitage de bois de chauffage par des travailleurs forestiers à la scie mécanique ;

(ATTENDU)

**ATTENDU** que le terrain visé par la demande est situé dans la zone « 207 », que l'activité du groupe « Agricole et Forestier » concernant la production du bois, bois de pulpe, de sciage, produits provenant des arbres et autres productions forestières est autorisée dans cette zone ;

**ATTENDU** que le terrain visé est enclavé entre l'entreprise « Les Grains de la Mauricie inc. », la résidence du 591, route 359, la plantation de Monsieur Claude Trahan sur le lot 522-P et 523, la route 359 et un ruisseau qui se déverse vers la Rivière à la Fourche ;

**ATTENDU** que pour les travaux de débitage du bois, l'approvisionnement est local et régional via la route 359, laquelle est conçue pour la circulation lourde, évitant ainsi la dégradation de nos routes locales qui n'ont pas la structure requise pour supporter la circulation lourde ;

**ATTENDU** que l'activité visée par la demande n'est autorisée que dans la zone agricole de notre municipalité, elle est donc conforme à notre réglementation d'urbanisme ;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,  
Appuyé par monsieur René Pinard  
Et résolu :

**QUE** le Conseil de la Corporation Municipale de Saint-Narcisse donne son appui à la demande de la firme « Les Grains de la Mauricie inc. » et souhaite que la C.P.T.A.Q. y acquiesce pour les mêmes raisons invoquées à la décision rendue au dossier numéro 343006 le 24 novembre 2005.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-10

**Demande de l'Afeas Saint-Narcisse pour une commandite du vin d'honneur à leur activité du souper de la Fête des mères**

**ATTENDU** la demande de madame Solange Nobert, trésorière de l'Afeas de Saint-Narcisse, afin que la municipalité offre le vin d'honneur pour leur activité du souper de la Fête des mères qui se tiendra à la salle municipale le 12 mai prochain ;

**ATTENDU** la politique en vigueur selon laquelle la municipalité offre un vin d'honneur annuel à chacun de ses organismes à but non lucratif qui en font la demande lors d'une activité spéciale ;

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Mireille Paquin,  
Appuyé par madame Linda MacCulloch  
Et résolu :

**QUE** le Conseil acquiesce à la demande de l'Afeas de Saint-Narcisse, en offrant le vin d'honneur lors de leur activité du souper de la Fête des mères le 12 mai prochain.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-11

**Homologation pour le renouvellement du contrat avec le Réseau Mobilité Plus pour les téléavertisseurs**

**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Narcisse loue depuis plusieurs années des téléavertisseurs alphanumériques pour les besoins du service incendie et des Premiers Répondants (PR); **(ATTENDU)**

**ATTENDU** qu'un contrat a déjà été signé le 1<sup>er</sup> avril 2012;

**ATTENDU** que la municipalité se réserve le droit de mettre fin au présent contrat en tout temps, avec un préavis de 30 jours;

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Linda MacCulloch,  
Appuyé par monsieur René Pinard  
Et résolu :

**QUE** le préambule fait partie de la présente résolution ;

**QUE** le conseil municipal homologue la location de 18 téléavertisseurs alphanumériques au coût de 6.95\$ par mois, taxes en sus, aux conditions décrites au contrat pour une durée de 36 mois et assumera un coût de 95\$, taxes en sus, pour le remplacement d'un appareil, en cas de perte;

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-12

**Fête Nationale du Québec 2015 demande d'aide financière de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Narcisse**

**ATTENDU** la demande de monsieur Lionel Arseneault, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Narcisse, afin d'obtenir un soutien financier pour l'organisation de la Fête Nationale du Québec qui sera soulignée à l'Agora Desjardins de Saint-Narcisse, mercredi le 24 juin prochain;

**ATTENDU** que le thème de la Fête Nationale du Québec cette année est «8 millions d'étincelles» et que les organisateurs invitent toute la population de Saint-Narcisse à venir célébrer avec des artistes de la région et un repas du terroir;

**ATTENDU** que le comité organisateur souhaite que la municipalité s'implique pour un montant de 150\$ et permette l'utilisation gratuite de la salle municipale et l'utilisation du système de sonorisation;

**ATTENDU** que la municipalité s'est toujours impliquée pour souligner dignement la Fête Nationale des Québécoises et des Québécois;

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Nathalie Jacob,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** le conseil acquiesce à la demande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Narcisse en supportant l'organisation de la Fête nationale pour un montant de 150\$ et que la salle et le système de sonorisation soient mis à la disponibilité des organisateurs, sans frais.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-13

**Signature du contrat de location à l'école Notre-Dame de la Confiance entre la municipalité et monsieur David Gélinas**

**ATTENDU** la municipalité de Saint-Narcisse a plusieurs locaux à louer à l'école Notre-Dame de la Confiance;

**ATTENDU** que monsieur David Gélinas, designer de marque, a besoin d'un local pour réaliser ses contrats;

**(ATTENDU)**



**ATTENDU** que la municipalité de Saint-Narcisse et monsieur David Gélinas doivent apposer leurs signatures au contrat de location afin d'approuver toutes les conditions et clauses dudit contrat ;

**ATTENDU** que les frais d'utilisation de la fibre optique sont de 50\$ par mois, et que monsieur David Gélinas utilise la fibre optique pour son service internet;

**ATTENDU** que le coût pour la location d'un local a été fixé à 507,50\$ par mois pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016, soit 1,5% d'augmentation en plus des frais de 50\$ par mois pour l'utilisation de la fibre optique;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

**QUE** le Conseil mandate monsieur Stéphane Bourassa, directeur général, pour signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Narcisse, ledit contrat de location.

**QUE** le contrat de location soit annexé à la page 1918 du présent procès-verbal pour faire partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-14

**Demande de don pour le tournoi de golf au profit du Noël des enfants**

**ATTENDU** que le conseil municipal a reçu une demande de don pour le tournoi de golf au profit du Noël des enfants;

**ATTENDU** que les profits de cette activité sont versés pour l'organisation du Noël des enfants;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Nathalie Jacob,  
Appuyé par madame Mireille Paquin  
Et résolu :

**QUE** le conseil municipal accepte de défrayer un montant de 200\$, en argent pour le Noël des enfants.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-15

**Achat d'une génératrice de marque Multiquip pour les travaux de voirie**

**ATTENDU** que le personnel de la voirie a besoin à l'occasion d'alimentation électrique pour la réparation de différents bris ou pour différents travaux de construction;

**ATTENDU** qu'il arrive que les travaux ne se situent pas à proximité d'une source d'alimentation électrique permanente;

**ATTENDU** que la génératrice actuelle n'a pas suffisamment de puissance pour le bon fonctionnement des outils;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur René Pinard,  
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier  
Et résolu :

**(QUE)**

**QUE** le conseil municipal accepte l'offre de la compagnie United Rentals pour l'achat d'une génératrice 2009 de marque Multiquip 6.4 KW au montant de 1 200,00\$, taxes en sus.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-16

**Motion demandant au gouvernement du Québec la révision de la Loi sur le tabac**

**ATTENDU** le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique, demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la Loi sur le tabac, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

**ATTENDU** la déclaration madame Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

**ATTENDU** qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

**ATTENDU** que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

**ATTENDU** qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10% dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la Loi sur le tabac;

**ATTENDU** que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

**ATTENDU** que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfant;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Mireille Paquin,  
Appuyé par monsieur Denis Chartier  
Et résolu :

**QUE** le conseil municipal exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes.

**QUE** le conseil municipal invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10% dans 10 ans » lors de la révision de la Loi sur le tabac.

Adoptée à l'unanimité.

**(PROGRAMME)**

2015-05-17

**Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition des comptes**

**ATTENDU** que le ministère des Transports nous a versé une compensation de 145 556\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

**ATTENDU** que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**ATTENDU** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**ATTENDU** que notre vérificateur externe présentera le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe « B » dûment complétée ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame Nathalie Jacob,  
Appuyé par monsieur René Pinard  
Et résolu :

**QUE** la municipalité de Saint-Narcisse informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité.

2015-05-18

**Autorisation de paiement des dépenses incompressibles**

**ATTENDU** que la municipalité doit payer, mensuellement, des dépenses incompressibles, lesquelles sont toutefois présentées et déposées pour approbation à chacune des séances régulières ou spéciales de ce Conseil;

**ATTENDU** que tout retard dans l'exécution des paiements de certaines dépenses incompressibles génère des pénalités ou des frais d'intérêts qui peuvent avoir des répercussions significatives sur le budget annuel de la municipalité;

**À CES CAUSES**, il est proposé par monsieur Gilles Gauthier,  
Appuyé par madame Linda MacCulloch  
Et résolu :

**QUE** le Conseil approuve les dépenses incompressibles ci-après mentionnées, lesquelles sont incluses à l'intérieur des prévisions budgétaires annuelles, et autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, à procéder au paiement de ces dernières telles les comptes de Bell Canada, Bell Mobilité Cellulaire, Cogéco, CARRA, CSST, Gaz Métro, Groupe CLR, Hydro-Québec, MRC des Chenaux, Neopost Canada, Réseau Mobilité Plus, SÉAO, SAAQ, XITTEL, Télus Mobilité, les salaires et autres frais découlant des ententes de travail des employés, les déductions à la source et contributions de l'employeur relatives aux salaires, régime de retraite des élus, assurance groupe des employés, les remboursements d'emprunts sur billets et obligations ainsi que les paiements d'intérêts sur ces emprunts.

Adopté à l'unanimité.

**(ABSTENTION)**

Abstention Madame Nathalie Jacob, conseillère, indique au maire et aux autres membres du conseil qu'elle se retire de la table du conseil pour ne pas participer aux discussions et décisions concernant le prochain point, cette dernière étant directement en lien avec celui-ci ;

2015-05-19 **Mise à jour des rôles de perception, écritures comptables**

**ATTENDU** la réception d'une demande, de madame Nathalie Jacob et monsieur Gaétan Massicotte pour le crédit des taxes des ordures et recyclages pour le terrain ayant le numéro de matricule 7758-86-8091;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de corriger le rôle de perception pour soustraire au dossier de madame Nathalie Jacob et monsieur Gaétan Massicotte les taxes pour les ordures et le recyclage du terrain ayant le numéro de matricule 7758-86-8091;

**À CES CAUSES**, il est proposé par madame Mireille Paquin,  
Appuyé par monsieur Gilles Gauthier  
Et résolu :

**QUE** le conseil autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, à faire les écritures comptables au rôle de perception pour soustraire les taxes des ordures et du recyclage au dossier de madame Nathalie Jacob et monsieur Gaétan Massicotte en date du 1<sup>er</sup> janvier 2015 du terrain ayant le numéro de matricule 7758-86-8091;

**QUE** le conseil autorise madame Christine Trudel, secrétaire trésorière adjointe, à faire les écritures comptables pour ajouter une licence de chien au dossier de monsieur Rémi Normandin et madame Caroline Gendron Lesage situé au 185, rue Cécile Vézina à Saint-Narcisse.

Adoptée à l'unanimité.

La conseillère mentionnée en abstention revient à la table du conseil pour participer à la poursuite de la rencontre.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Quelques lumières de rue défectueuse nous ont été rapportées.

2015-05-20 **Clôture de l'assemblée**

**ATTENDU** que l'ordre du jour est épuisé ;

**À CES CAUSES**, Il est proposé par monsieur Denis Chartier,  
Appuyé par madame Linda MacCulloch  
Et résolu :

La clôture de l'assemblée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité.

---

M. Guy Veillette, maire

---

M. Stéphane Bourassa,  
Directeur général